



Compte-rendu Commission CME

N°1

Date :	17/10/2016	Rédacteur :	Aurore LANCEA
Excusés :	/	Absents :	/
Participants :	Aurore LANCEA Céline MAUJARET Valérie PERROT Malika ZEKRI		
	Début de réunion 20H00 Fin de réunion : 22H00		

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation individuelle des membres de la commission CME
2. Lecture et validation du premier document nommé « appel à candidature et autorisation parentale ».
3. Discussion autour du CME.
 - Les modalités des élections
 - Le maire enfant
 - La parité
 - Questionnements

Début de séance.

1. Chaque participante a pu se présenter un peu plus particulièrement aux autres membres de la commission, en appuyant sur les forces de chacune et les envies d'accompagnement de ce futur CME.
2. Ensemble, nous avons fait lecture du document qui sera présenté et distribué le 18 octobre aux 4 classes de Cours Moyen première et deuxième année. Le document nommé « appel à candidature et autorisation parentale » a été validé dans sa présentation ci jointe.
3. La discussion autour du Conseil Municipal des Enfants (C.M.E) s'est tout d'abord portée sur les modalités des élections. de la campagne, du déroulé du jour des élections.

Nous avons acté le fait que les déclarations de candidature doivent se faire au plus tard le mardi 8 novembre 2016.

La campagne électorale débutera ce jour là jusqu'au 17 novembre 2016 la veille des élections par voie d'affichage principalement.

Nous proposons en amont, 4 créneaux d'ateliers de préparation à la campagne électorale CME (préparation d'affiches...) Ceci à la salle de la Martinière de 16H à 18H du Lundi 24 octobre au jeudi 27 octobre en période de vacances scolaires.

Les élections se tiendront deux jours avant la journée internationale des droits de l'enfant, le vendredi 18 septembre, pour ce faire il nous faudra l'appui de la municipalité avec la mise à disposition du matériel de vote soit :



- 300 enveloppes
- 3 isoairs
- 1 urne
- Des feuilles A3 et A4 (affiches et bulletins de vote)
- la liste à jour des élèves de l'école Marie Curie afin de préparer les cartes d'électeurs pour tous les élèves et la liste électorale classe par classe.

Les élections se tiendront le 18.11.16 de 14H à 16H suivi du dépouillement dans une salle de l'école Marie Curie. (Proche du bureau du directeur).

Les bulletins seront préparés en fonction des candidatures par la commission CME, des photographies seront mises lors des élections à côté des bulletins pour servir de repères aux élèves non lecteurs.

Nous avons aussi abordé la question du « maire » enfant, sur ce sujet nous nous sommes toutes retrouvées pour ne pas qu'il y en ait un dans ce conseil à venir. La volonté de la commission est de travailler en collectif avec les mêmes responsabilités pour tous, pour que chacun puisse prendre la parole sans se sentir inférieur, qu'il y ait une représentation égale entre les enfants élus du CME. Nous prévoyons donc 10 écharpes tricolores pour chacun d'eux.

Il en est de même pour la parité, les candidatures étant individuelles nous ne pouvons appliquer ce principe, imposer la parité serait bafouer le principe même de démocratie, les enfants seront donc élus au plus grand nombre de voix exprimés en leur faveur. Charge à la commission lors de son intervention dans les classes de motiver autant de filles que de garçons, d'insuffler une envie aux électeurs d'être représentés par des filles et des garçons.

Les questionnements se sont portés sur :

- Les réunions futures, qui se feront selon les disponibilités des futurs élus. La salle de réunion que nous pourrions occuper peut elle être attitrée au CME ? les clefs ?
- Le budget du CME, à qui s'adresser ? (pour les 10 écharpes, le matériel de campagne : feuilles crayons et autres.)
- L'installation du CME, à quelle date ? Y'aura-t-il une adaptation des horaires des conseils municipaux lors de la présence du CME ?
- La présence du maire lors des résultats des élections le 18 novembre 2016 est elle possible ?
- Une visite de la mairie avec le CME post élection le jeudi 24 novembre de 18H à 20H, pour aussi rencontrer le personnel municipal est elle envisageable ? (collation)
- Selon la dynamique de groupe nous nous gardons l'option de pouvoir faire une élection partielle de CM1 l'an prochain afin de prévoir le renouvellement du CME.

Echange des contacts (adresses mails) Une groupe mail CME sera créé.

Fin de réunion 22H